

Parc naturel régional du Vercors

DOCUMENT D'OBJECTIFS

SITES NATURA 2000 :

FR8201744 - « Hauts plateaux et contreforts du
Vercors oriental »

FR8210017 - « Hauts plateaux du Vercors »

TOME II : FICHES ACTIONS

@ Pascal Conche

Validé par le comité de pilotage le 21 septembre 2023



TABLE DES FICHES ACTION ET DES FACTEURS CLÉS

LISTE DES FICHES ACTION, DE LEUR PRIORITÉ ET DES FACTEURS CLÉS.....	1
FICHES ACTIONS.....	2
N° - Fiche type.....	3
Fiche action n°1 - Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.....	4
Fiche action n°2 : Acquérir et améliorer les connaissances des espèces potentielles.....	9
Fiche action n°3 - Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces.....	10
Fiche action n°4 – Surveiller le développement et limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes.....	14
Fiche action n°5 – Surveiller les phénomènes d'incendies.....	16
Fiche action n°6 - Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire.....	18
Fiche action n°7 - Suivre les modifications liées aux changements climatiques.....	20
Fiche action n°8 - Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire.....	22
Fiche action n°9 - Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers.....	26
Fiche action n°10 - Favoriser une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leurs fonctionnalités et les espèces inféodées.....	28
Fiche action n°11 - Préserver et favoriser le bon état de conservation des habitats rocheux.....	31
Fiche action n°12 - Préserver la bonne fonctionnalité du cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières.....	33
FACTEURS CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA GESTION.....	36
Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000.....	37
Facteur clé n°2 : Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.....	38
Facteur clé n°3 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle des sites via la charte Natura 2000.....	39
Facteur clé n°4 : Réfléchir à l'ajustement des délimitations des sites Natura 2000.....	40
Facteur clé n°5 : Animer, mettre en œuvre et évaluer le DOCOB.....	41
Facteur clé n°6 : Réaliser la révision du DOCOB.....	43

LISTE DES FICHES ACTION, DE LEUR PRIORITÉ ET DES FACTEURS CLÉS

	N°	Nom de la fiche action	Priorité
FICHES ACTION	1	Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire	VOIR LES SOUS-PRIORITÉS
	2	Acquérir et améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces potentielles	3
	3	Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces	VOIR LES SOUS-PRIORITÉS
	4	Surveiller le développement et limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes	3
	5	Surveiller les phénomènes d'incendies	3
	6	Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire	2
	7	Suivre les modifications liées aux changements climatiques	1
	8	Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire	1
	9	Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers	1
	10	Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées	2
	11	Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux	2
	12	Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières	VOIR LES SOUS-PRIORITÉS
FACTEURS CLÉS	1	Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000	-
	2	Rendre compatibles les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire	-
	3	Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle des sites <i>via</i> la charte Natura 2000	-
	4	Réfléchir à l'ajustement des délimitations des sites Natura 2000	-
	5	Animer, mettre en œuvre et évaluer le DOCOB	-
	6	Réaliser la révision du DOCOB	-

Remarque : Les priorités sont parfois détaillées dans chaque fiche action, pour hiérarchiser également les sous-actions entre elles.

FICHES ACTIONS



N° - FICHE TYPE		PRIORITÉ		
		1	2	3
ENJEU(X)	<i>Intitulé de l'enjeu</i>			
OBJECTIF(S) DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	<i>Intitulé de l'objectif de développement durable</i>			
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	<i>Liste des habitats et des espèces d'intérêt communautaire concernés</i>			
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION				
<i>Description de l'action, de ses objectifs et des problématiques justifiant le choix de l'action et des modalités de mise en œuvre (Pourquoi ? et Comment ?)</i>				
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	<i>Organismes / Structure accomplissant l'action / Structures associées</i>			
ZONE D'APPLICATION	<i>Localisation de la mise en œuvre de l'action</i>			
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
INTITULÉ DE L'ÉTAPE			TYPE D'ACTION	
<i>Descriptif de l'intitulé des étapes de l'action, du type d'action, mesures indiquées à titre indicatif et pour mémoire</i>			<i>Type d'action</i>	
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS				
<i>N° Fiche action/Facteur clé et intitulé</i>				
OUTILS DE RÉALISATION				
<i>Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).</i>				
<i>Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)</i>				
<i>Liste des actions éligibles au titre des contrats Natura 2000</i>				
<i>Engagements/Recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)</i>				
<i>Liste des engagements et/ou recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000</i>				
FINANCEURS POTENTIELS				
<i>Liste des financeurs potentiels et du coût des opérations (si connu)</i>				
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION				
INDICATEURS DE SUIVI	<i>Indicateur quantitatif ou qualitatif permettant d'évaluer l'état d'avancement de réalisation de l'opération (Outils de mesure)</i>	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
INDICATEURS DE RÉSULTAT	<i>Indicateur quantitatif ou qualitatif permettant d'évaluer l'impact de l'action sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire</i>			
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°1 - ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET METTRE EN ŒUVRE LES SUIVIS DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES ESPÈCES ET DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		PRIORITÉ	
		1	CF. PRIORITÉS DÉTAILLÉES PAR ACTION
ENJEUX	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire		
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Tous		
HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE CONCERNÉS	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire		

DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION

Les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors ont été désignés afin de pouvoir préserver et améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Ainsi, pour pouvoir définir et suivre leurs états de conservation, il est nécessaire de pouvoir mettre en place des inventaires et des suivis spécifiques.

Ces connaissances et ces études seront un prérequis nécessaire afin d'adapter les opérations de gestion, et d'améliorer l'animation et la sensibilisation.

De plus, par définition, outre le fait d'avoir une réglementation stricte, une réserve naturelle intervient notamment dans le développement des connaissances, par la mise en place d'études scientifiques et techniques. Ainsi, l'acquisition des connaissances des sites Natura 2000 s'appuiera fortement sur les données recensées par la réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors qui leur est superposée.

De plus, la compréhension et la caractérisation des différentes pressions et menaces impactant ces habitats et ces espèces sont également nécessaires, pour déterminer leur état de conservation localement sur le site. Ainsi, des études, voire la détermination d'indicateurs de pression, pourront être mises en place.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV, CBNA, LPO, ONF, OFB, bureau d'étude naturaliste, Fédérations de chasse, DDT...
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

La liste des suivis et inventaires est indiquée à titre informatif et pourra évoluer dans les prochaines années.

Les actions sont priorisées afin d'être complémentaires à celles de la réserve naturelle. Ainsi, plusieurs critères ont été utilisés pour hiérarchiser les suivis :

- Selon la priorité des enjeux habitats et espèces (cf. Tome I > V. Détermination et hiérarchisation des enjeux).

- Selon un critère "géographique" : l'acquisition de connaissances dans les secteurs hors réserve naturelle est prioritaire pour Natura 2000.

HABITATS

HIC À SUIVRE ET À INVENTORIER	DESRIPTIF DE L'ÉTUDE, L'INVENTAIRE/ DU SUIVI ET INTÉRÊT	PRIORITÉ	DÉTAILS & EXPLICATIONS PRIORITÉS
Tous les HIC	- Mettre à jours la cartographie des habitats et diagnostiquer leur état de conservation (à renouveler lors de l'évaluation et la révision du DOCOB)	1	La cartographie des habitats est prioritaire puisque c'est une base indispensable pour le DOCOB.
Mosaïque des milieux ouverts et semi-ouverts	- Poursuivre le suivi Alpes Sentinelles (AS) : Analyse des évolutions climatiques sur les alpages, évolution des végétations : mesure des hauteurs d'herbes, ressources fourragères... (<i>lien avec la fiche action n°7</i>)	1	Le suivi AS (Darbounouse, Grande Cabane, Jocou) est incontournable pour étudier et accompagner les changements de pratiques pastorales très présentes sur les sites Natura 2000.
	- Étudier et suivre l'état de conservation des milieux ouverts et semi-ouverts	1	La priorité pour Natura 2000 sera principalement hors RNHPV, notamment sur les prairies de fauche de Saint-Andéol (enjeu modéré) et les pelouses calcaires du Jocou (enjeu fort).
Interface entre les milieux ouverts, rocheux et forestiers	- Suivre la fermeture du milieu et la dynamique de végétation par images satellites / photographies aériennes (<i>dynamique du pin à crochets notamment sur les milieux ouverts et les lapiaz, comparaison de la dynamique ligneuse sur différents milieux</i>)	1	Étudier la dynamique des milieux et leur état de conservation est un prérequis également pour Natura 2000.

HIC À SUIVRE ET À INVENTORIER	DESSCRIPTIF DE L'ÉTUDE, L'INVENTAIRE/ DU SUIVI ET INTÉRÊT	PRIORITÉ	DÉTAILS & EXPLICATIONS PRIORITÉS
Milieux forestiers, forêts matures	- Poursuivre l'étude sur la connaissance de la trame de vieux bois	1	Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Habitats à enjeu modéré à fort.
	- Étudier et suivre l'état de conservation des habitats forestiers (<i>lien avec fiche action n°7 : étude du dépérissement des peuplements forestiers</i>)	1	Les secteurs hors RNHPV et exploités sont prioritaires. Habitats à enjeu modéré à fort.
Milieux aquatiques	- Étudier et suivre l'état de conservation des habitats aquatiques : Ruisseaux de Berrièves et Orbanne : <i>qualité de l'eau, conditions hydrologiques, dynamique du cours d'eau, état de conservation de la ripisylve...</i>	2	Les milieux strictement aquatiques sont très rares, peu représentés et localisés hors RNHPV. Habitats à enjeu modéré.
Tufières (7220*) et Tourbières (7230)	- Cartographier précisément les tufières	1	Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Les tufières sont à fort enjeu et ne sont pas toutes cartographiées à l'échelle des sites (Habitat 7220* en mosaïque avec d'autres habitats).
	- Réaliser un diagnostic et/ou un inventaire des tufières, et étudier leur état de conservation	1	Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Habitat à fort enjeu.
	- Réaliser un diagnostic et/ou un inventaire des tourbières, et étudier leur état de conservation	1	Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Habitat à fort enjeu.
Zones humides	- Inventorier les zones humides (dont les micro-zones humides), étudier leur fonctionnalité et leur état de conservation	1	Ces habitats ponctuels sont méconnus et ne sont pas cartographiés à une échelle fine. De par leur rareté, ces habitats sont un enjeu important sur les sites.
Milieux rocheux dont 8310 – Grottes non exploitées par le tourisme	- Cartographier les grottes (+/- identifier les grottes utilisées par les chiroptères)	1	Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Habitat à fort enjeu et méconnu sur les sites Natura 2000.
	- Acquérir des connaissances sur les grottes, le karst, les milieux souterrains, l'hydrogéologie et la circulation d'eau dans le massif du Vercors et le secteur du Jocou/Glandage	1	Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires, notamment les secteurs des piémonts et du Jocou/Glandage.
ESPÈCES			
EIC	DESSCRIPTIF DE L'ÉTUDE, L'INVENTAIRE/ DU SUIVI ET INTÉRÊT	PRIORITÉ	DÉTAILS & EXPLICATIONS PRIORITÉS
Chiroptères	Acquérir des connaissances sur l'utilisation des sites Natura 2000 par les chiroptères et leurs possibles gîtes (Identifier les zones de reproduction / hibernation / chasse)	1	Aucun suivi n'est réalisé sur les sites Natura 2000, ni sur la RNHPV, plusieurs études ont été menées. Espèces de chiroptères à enjeu modéré à fort.
Loup gris*	Suivi des populations de loups → En lien avec les actions menées par le PNRV (Plan loup Vercors, étude sur les chiens de protection, RN...) et les partenaires (Réseau loup-lynx-ours, OFB...)	1	Le suivi des loups et de leur régime alimentaire (piège photos, hurlements provoqués, indices de présence...) est réalisé sur la RNHPV. Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Espèce à enjeu fort.
Lynx	Suivre le retour naturel du Lynx → En lien avec les actions menées par le PNRV /RN et les partenaires (Réseau loup-lynx-ours, OFB...)	2	Aucun suivi ni étude n'ont été réalisés. Une pression d'observation est menée sur le massif du Vercors et la RNHPV. Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Espèce à enjeu modéré (déplacement, pas de reproduction connue).
Damier de la Succise	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis du Damier de la Succise : cibler les pelouses alpines et subalpines et leur plante hôte (Gentianes et Succise des prés)	2	Aucun suivi n'est réalisé. Études sur les communautés de lépidoptères en 2013-2014 sur la RNHPV. Espèce à enjeu modéré.

EIC	DESCRIPTIF DE L'ÉTUDE, L'INVENTAIRE/ DU SUIVI ET INTÉRÊT	PRIORITÉ	DÉTAILS & EXPLICATIONS PRIORITÉS
Écaille chinée*	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis de l'Écaille chinée*	3	Aucun suivi n'est réalisé. Études sur les communautés de lépidoptères en 2013-2014 sur la RNHPV. Espèce à enjeu faible.
Coléoptères saproxyliques	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des espèces de coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire notamment dans les pentes et les piémonts des sites Natura 2000 : - Rosalie des Alpes* : Cibler préférentiellement les hêtraies ou hêtraies-sapinières avec une présence de bois morts et sénescents (mais aussi les saules ou frênes âgés) - Grand capricorne : Cibler les chênes âgés en milieux forestiers ou isolés.	1	Aucun suivi ni étude n'ont été réalisés spécifiquement. En 2023, une étude sur les coléoptères saproxyliques dans le massif du Vercors. Les secteurs des piémonts hors RNHPV sont prioritaires. La Rosalie est à enjeu fort et le grand capricorne à enjeu modéré.
Sabot de Vénus	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis du Sabot de Vénus : cibler les secteurs de microclimat froid : bas de pente, fond de combe, exposition nord dans zones de colonisation forestière.	2	Aucun suivi n'est réalisé, néanmoins des inventaires sont disponibles. Les secteurs des piémonts hors RNHPV sont prioritaires. Espèce à enjeu modéré.
Buxbaumie verte	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis de la Buxbaumie verte : cibler les milieux forestiers, très ombragés à forte humidité avec des bois pourrissants au sol.	2	Un suivi des lichens et de la bryoflore est en cours par l'ONF entre 2022 et 2023 sur la RNHPV. Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Espèce à enjeu modéré.
Avifaune rupestre	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis de l'avifaune rupestre : Aigle royal, Crave à bec rouge, Faucon pèlerin, Gran-duc d'Europe, Gypaète barbu, Vautour fauve (Vautour moine, Vautour percnoptère)	1	Plusieurs suivis sont menés par la RNHPV : suivi des vautours, suivi du Gypaète barbu (Life), étude Aigle royal (2019-2020). Des suivis sont menés également par la LPO (groupe Aigle royal...). Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires. Espèces à enjeu modéré à fort.
Galliformes de montagne	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis du Tétrás-lyre, du Lagopède alpin, de la Perdrix bartavelle et de la Gélinotte des bois	1	Plusieurs suivis sont menés par la RNHPV : suivi du Tétrás-lyre (écoute/chant, comptage au chien), suivi du Lagopède alpin, suivi de la perdrix bartavelle (OFB). Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires, notamment le Jocu/Glandage. Espèces à enjeu fort.
Petites chouettes de montagne	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des petites chouettes de montagne : Chevêchette d'Europe et Chouette de Tengmalm	1	Le suivi des petites chouettes de montagne est réalisé sur la RNHPV. Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires, notamment les piémonts. Espèces à enjeu fort.
Passereaux	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des passereaux : Alouette lulu, Bruant ortolan, Pie grièche écorcheur (Pipit rousseline)	1	Plusieurs suivis sont menés sur la RNHPV : STOC / STOM / IPA (RBI). Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires, notamment : Saint-Andéol, Jocu. Espèces à enjeu modéré à fort.
Avifaune forestière	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis de l'avifaune forestière : Pic noir, Engoulevent d'Europe, Circaète Jean-le-Blanc (cf Galliforme : Gélinotte des bois)	2	Plusieurs suivis sont menés sur la RNHPV : STOC / STOM / IPA (RBI). Les secteurs hors RNHPV sont prioritaires, notamment : Saint-Andéol, Jocu. Espèces à enjeu modéré.

Avifaune migratrice	Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis de l'avifaune migratrice : Pluvier guignard , Balbuzard pêcheur, Bécasse des bois, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard pâle, Busard Saint-Martin, Cigogne blanche, Faucon émerillon, Faucon kobez, Gobemouche à collier, Grue cendrée, Grive draine, Grive litorne, Grive mauvis, Milan noir, Milan royal	3	Plusieurs suivis sont menés sur la RNHPV : STOC / STOM / IPA (RBI) mais non ciblés sur les espèces migratrices. (<i>La LPO réalise des suivis au col du Fau à proximité des sites Natura 2000</i>). Espèces à enjeu principalement faible, excepté le Pluvier guignard à enjeu modéré.
---------------------	--	---	--

ESPÈCES PATRIMONIALES INFÉODÉES AUX HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

ESPÈCES	DÉTAILS	HIC
Bouquetin des Alpes	Les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors abritent des bouquetins, ils sont suivis depuis leur réintroduction en 1989. Depuis 2018, un nouvel aspect du suivi réside dans l'amélioration des connaissances de l'état sanitaire des populations de bouquetins du Vercors. Partenariat : bénévoles, étudiants BTS-GPN...	Éboulis (8120, 8130), Pentes rocheuses (8210)...
Chamois	Suivi FDC / LPO comptage (IPA)	Milieux ouverts, rocheux...
Lièvre variable	Depuis 2018, suivi sur la RNHPV (POIA Arctico): connaître la distribution et l'abondance du lièvre variable + évaluer le potentiel d'hybridation	Milieux ouverts
Autres chiroptères	Une diversité remarquable est présente sur les Hauts plateaux du Vercors : 27 espèces de chiroptères (8 EIC + 19 espèces en annexe IV) . Des inventaires / études ont été menés, pas de suivi régulier.	Milieux ouverts , forestiers, aquatiques et humides...
Amphibiens / Odonates / Flore	Suivi sur la Réserve naturelle depuis 2019 sur la mare de Chaumailoux Présence de Grenouilles rousses, Crapaud commun, 12 espèces d'odonates , 13 taxons botaniques (<i>Typha angustifolia</i> , <i>Lemna minor</i> , <i>Nardus strictus</i> , <i>Ranunculus montanus</i> , <i>Ranunculus kuepferii</i> , <i>Crocus vernus</i> , <i>Gnaphalium sylvaticum</i> ...)	ZH
Reptiles	Étude sur la réserve naturelle en 2018 à Tussac et Pré de Touane. Présence de Coronelle lisse, couleuvre à collier, Vipère aspic et Couleuvre verte-et-jaune	Milieux ouverts, semi-ouverts et rocheux
Lépidoptères	Les sites comprennent de très nombreuses espèces de papillons dont des espèces listées en Annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore : La Bacchante (<i>Lopinga achine</i>) ; L'Apollon (<i>Parnassius apollo</i>) ; Le Semi-Apollon (<i>Parnassius mnemosyne</i>) ; L'Azuré du Serpolet (<i>Phengaris arion</i>). Les papillons sont de très bons indicateurs de la gestion des prairies. Des suivis afin d'évaluer les MAEC pourraient être mis en place.	Pelouses calcaires, pelouses sèches, prairies de fauche (6110*; 6210; 6510, 6520 ...), lisières et clairières forestières, formations humides...
Flore patrimoniale (Ancolie des alpes, Arnica des montagnes, Gentiane jaune...)	- 1222 espèces floristiques (angiospermes) sont présentes sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors (cf. Tome 1 - Diagnostic). - Depuis 2017, un suivi de la flore patrimoniale est mené sur la Réserve naturelle afin d'évaluer l'état de conservation de certaines espèces à enjeu et améliorer les connaissances sur la répartition de certaines espèces menacées et/ou protégées. Un bilan stationnel est réalisé tous les 5 ans sur les 4 espèces suivantes : <i>Primula integrifolia</i> ; <i>Arenaria purpurascens</i> ; <i>Epipogium aphyllum</i> ; <i>Papaver cambricum</i> - Depuis 2017, un suivi de la végétation sommitale du Mont Aiguille a été mis en place par le Laboratoire EcoSystèmes et Sociétés En Montagne.	Divers milieux ouverts, humides...

LIENS AVEC LES DONNÉES ET LES ÉTUDES/SUIVIS EXISTANTS OU EN COURS

- | | |
|---|----------|
| - Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors | - ONF |
| - Atlas de la Biodiversité Communale | - FDC |
| - Réseau loup-lynx-ours / OFB | - LPO... |
| - Biodiv'AURA | |

LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS

- Lien avec l'ensemble des autres fiches actions
- Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000
- Facteur clé n°2 : Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Facteur clé n°4 : Réfléchir à l'ajustement des délimitations des sites Natura 2000

OUTILS DE RÉALISATION				
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action.				
FINANCEURS POTENTIELS				
Temps d'animation Natura 2000/ Crédits état ou à définir / Coût : à définir				
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION				
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de rapports d'études/suivis/inventaires réalisés	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
	Nombre de données récoltées	-		
	Réalisation de la cartographie des habitats	0-33%	34-66%	67-100%
INDICATEURS DE RÉSULTAT	<u>Nombre d'HIC et EIC ayant fait l'objet de rapports d'études</u> Nombre total d'HIC+EIC <i>En 2023 : 26(HIC) + 60 (EIC) = 86</i>	RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
	Évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (<i>tendances</i>) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu]	↘	=	↗
	Réalisation de la cartographie des habitats	PAS FAIT		FAIT
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°2 : ACQUÉRIR ET AMÉLIORER LES CONNAISSANCES DES ESPÈCES POTENTIELLES		PRIORITÉ
		3
ENJEUX	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Tous	
HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE CONCERNÉS	Détaillés ensuite (liste non-exhaustive)	
DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ		
Plusieurs espèces d'intérêt communautaire ont été recensées à proximité immédiate des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors. Elles ne sont actuellement pas incluses dans les espèces d'intérêt communautaire des sites par manque de suivis et d'inventaires ciblés. Cette action permettra l'amélioration des connaissances du site.		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV (structure animatrice), Bureau d'étude naturaliste, Associations naturalistes...	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
<p><i>La liste des espèces potentielles décrites ensuite est indiquée à titre indicatif et pourra évoluer en fonction de l'acquisition des connaissances au cours du temps.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le Chabot sur les ruisseaux d'Orbanne et de Berrièves (Secteur Darne/Trièves) - La loutre d'Europe sur les ruisseaux d'Orbanne (secteur Darne) - Les espèces de Vertigo (zones humides, mais aussi plus sèches) - L'écrevisse à pieds blancs dans les ruisseaux d'Orbanne et de Berrièves - La potentille du Dauphiné sur le long des crêtes nord-est dans les pelouses et prairies, les lisières et landes - Le sonneur à ventre jaune préférentiellement dans le secteur du Trièves 		
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
Facteur clé n°6 - Réaliser la révision du DOCOB		
OUTILS DE RÉALISATION		
Subvention dans le cadre de la révision du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action.		
FINANCEURS POTENTIELS		
Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir		
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION		
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de suivi/inventaire d'une espèce d'intérêt communautaire potentielle réalisé	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR
		-
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Nombre de nouvelles espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site Natura 2000 (<i>pouvant mener à la révision du DOCOB : Facteur clé n°6</i>)	
		-



FICHE ACTION N°3 - CONCILIER LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, LES PRATIQUES SPORTIVES DE PLEINE NATURE AVEC LA PRÉSERVATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES		PRIORITÉ
		VOIR PRIORITÉS DÉTAILLÉES PAR ACTION
ENJEUX	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Favoriser un bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	
HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE CONCERNÉS (En italique habitats ou espèces secondairement concernés)	HABITATS	ESPÈCES
	<p>MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS : Landes (4030, 4060), formations stables à <i>Buxus sempervirens</i> (5110), pelouses rupicoles, calcaires et sèches (6110, 6170, 6210), formation herbeuse à Nard (6230*), prairies de fauche (6510, 6520)</p> <p>MILIEUX ROCHEUX : Éboulis (8120, 8130), pentes rocheuses (8210), lapiaz (8240), grottes (8310)</p> <p>MILIEUX FORESTIERS : Hêtraies (9110, 9130, 9150), forêts de pentes (9180*), forêts acidophiles à <i>Picea</i> (9410), forêt montagnarde (9430*), forêt alluviale (91E0*)</p> <p>MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES : rivières alpines et leurs végétations (3220, 3240), mégaphorbiaies (6430), tufières (7220*), tourbières (7230)</p>	<p><u>Flore</u> : Potentille du Dauphiné, Sabot de Vénus, <i>Buxbaumie verte</i></p> <p><u>Mammifères</u> : Chiroptères, loups</p> <p><u>Avifaune des milieux ouverts</u> : passereaux (Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur...), galliformes de montagne (Tétras-lyre, lagopède alpin, perdrix bartavelle), rapaces corvidés et vautours (Vautour fauve, Aigle royal, Crave à bec rouge, Milan noir...)</p> <p><u>Avifaune rupestre</u> : (Vautour fauve, Aigle royal, Gypaète barbu...), galliformes de montagne (Lagopède alpin, Perdrix bartavelle)...</p> <p><u>Avifaune des milieux forestiers</u> : (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm, Pic noir, Gélinotte des bois, Bécasse des bois...)</p> <p><u>Invertébrés</u> : Écaille chinée, Damier de la Succise, <i>Rosalie des Alpes</i>*, Grand capricorne</p>
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Une des principales menaces impactant l'ensemble des sites Natura 2000 et leurs espèces réside dans l'augmentation de la fréquentation humaine, et la multiplicité des activités sportives, de loisirs et de pleine nature. Cela engendre : le dérangement de la faune, du piétinement de stations floristiques, de milieux ou encore d'espèces faunistiques, la dégradation d'habitats (équipements de voies d'escalade sauvage, création de parkings et accès, nuisances sonores...).</p> <p>Cette fiche vise à concilier les usages, limiter la fréquentation et les impacts de ces différentes pratiques afin de pouvoir préserver l'état de conservation des habitats et des espèces des sites.</p> <p>Natura 2000 est ainsi indispensable à la bonne mise en oeuvre de cette fiche action, puisqu'il s'agit de l'outil français permettant la mise en place d'approches concertées. En effet, les orientations retenues par la France concernant les outils de Natura 2000 sont essentiellement basées sur la concertation, le volontariat, et la contractualisation, comme l'indique les circulaires n°2004-3 du 24 décembre 2004 et n°2007-3 du 21 novembre 2007.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV, Communes, Départements, Comité départemental de Spéléologie, Fédération de chasse, ACCA, Fédération Française de Randonnée, de Vol libre, Clubs locaux (escalade, vol libre...), le SNAM	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des sites Natura 2000, cependant certains secteurs sont particulièrement sensibles et fragiles (liste non-exhaustive) : falaises sud (cirque d'Archiane...), crêtes, zones humides (mare, sources)...	

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
<i>La liste des mesures est indiquée à titre indicatif et pour mémoire</i>		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE	TYPE D'ACTION	SOUS-PRIORITÉ
CATÉGORIE : OPÉRATIONS COMMUNES À TOUTES LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS		1
Identifier, localiser et réactualiser les secteurs à enjeux/les zones de sensibilité des espèces faunistiques, floristiques et des habitats (avifaune rupestre, zones humides...) et/ou dégradés	Animation/Contrat	
Travailler en lien avec les Plan Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)	Animation	
Réaliser des temps de concertation, de sensibilisation et d'information (voire de formation) auprès des pratiquants et professionnels <i>Exemple : Escalade : équipiers (usagers et professionnels) / Avifaune rupestre (Grand Duc D'Europe, Faucon pèlerin, Aigle royal, Vautour fauve, Gypaète barbu...)</i> <i>Exemple : Spéléologie / Chiroptères</i> <i>Action en lien avec les actions de la réserve naturelle (réglementation spécifique : feux, dérangement...)</i>	Animation/Contrat	
Accompagner les professionnels et pratiquants pour l'adaptation des activités sportives de loisirs et mettre en place des actions concertées avec les acteurs/pratiquants (<i>panneaux de sensibilisation, adaptation des pratiques sportives, inventaires, mis en défens de stations floristiques...</i>)	Animation/Contrat	
Proposer une contractualisation : contrat Natura 2000 : pour la mise en défens des habitats d'espèces sur les périodes de sensibilité, d'habitats d'intérêt communautaire, aménagements visant à informer les usagers...	Animation/Contrat	
Réaliser une étude afin d'acquérir des connaissances plus fines sur la fréquentation (mise en place d'éco-compteur, capitalisation des données et analyse)	Animation / Étude	
Mobiliser d'autres outils de préservation de la biodiversité pour limiter et canaliser la fréquentation : ENS, APPB...	Animation	
CATÉGORIE : NOUVEAUX SPORTS ET LOISIRS		1
Surveiller et acquérir des connaissances sur les nouvelles pratiques sportives et de loisirs ainsi que sur leurs éventuels impacts (<i>Ex : géocaching ; drones</i>)	Animation	
Identifier les structures liées à ces nouveaux sports et loisirs et réaliser des actions ciblées de sensibilisation et d'information	Animation / Étude	
Identifier les secteurs impactés et mettre en place des panneaux d'information et mettre en place des actions de sensibilisation	Animation / Étude	
Créer des temps de concertation sur les nouvelles pratiques en montagne avec l'ensemble des pratiquants (fédéraux et professionnels)	Animation	
CATÉGORIE : RANDONNÉE		1
Mettre en place une veille autour des (nouvelles) applications et (nouvelles) itinéraires de randonnée	Animation / Étude	
Prendre contact et créer des temps de concertation avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (membre du COPIL)	Animation	
Mettre en place une veille autour des activités de randonnées à cheval ou en ânes, et concilier les différents usages notamment avec les pastoraux	Animation	
Créer des temps d'échanges et de sensibilisation autour de la coexistence entre les chiens de protection et l'activité de randonnée (<i>Lien avec le plan loup Vercors</i>)	Animation	
Sensibiliser et informer (+/- former) les usagers et professionnels (accompagnateurs en montagne...)	Animation	
CATÉGORIE : TRAIL & COURSE D'ORIENTATION		2
Mettre en place une veille autour des activités de trail et de courses d'orientation	Animation	
Sensibiliser et informer (+/- former) les usagers et professionnels	Animation	
CATÉGORIE : SPORTS AQUATIQUES / CANYONING		3

Surveiller la fréquentation sur les zones sensibles et les potentielles pollutions	Animation
Créer des temps d'échanges et de concertation avec le service sport de nature des départements (notamment la commission Canyon de l'Isère pour le canyon de Moule Marinière)	Animation
CATÉGORIE : ESCALADE	
	1
Surveiller et accompagner pour l'ouverture de nouvelles voies (Biodiverticale) (Rendre plus dynamiques les démarches autour de Biodiverticale)	Animation
Surveiller et limiter la création des accès aux falaises/voies d'escalade	Animation
Sensibiliser et informer (+/- former) les équipeurs (usagers et professionnels) : Pratique de l'escalade VS avifaune rupestre : Gypaète barbu, Vautour fauve, Faucon pèlerin, Aigle royal...	Animation
Identifier et réactualiser les zones de sensibilité de l'avifaune rupestre +/- Mettre en place des ZSM (Zone de Sensibilité Majeure)	Animation/Contrat/ Étude
CATÉGORIE : SPÉLÉOLOGIE	
	2
Surveiller, acquérir des connaissances sur la pratique de la spéléologie, et accompagner pour l'utilisation / la fréquentation de nouvelles grottes	Animation / Étude
Sensibiliser et informer (+/- former) le grand public et les spéléologues	Animation
Fédérer et créer des temps de concertation et d'échanges autour de la spéléologie	Animation
Accompagner les professionnels et les pratiquants pour l'adaptation de leurs activités aux chiroptères (hibernation / reproduction / transit)	Animation
CATÉGORIE : ACTIVITÉS HIVERNALES (SKI, RAQUETTES, KITESURF...)	
	1
Identifier et localiser les secteurs à enjeux : zones d'hivernage	Animation/Contrat/ Étude
Sensibiliser et informer (± former) les pratiquants et les professionnels (Ski nordique, raquette à neige...)	Animation
Accompagner les professionnels et pratiquants pour l'adaptation des activités sportives de loisirs et mettre en place des actions concertées avec les acteurs/pratiquants (panneaux de sensibilisation autour de la période d'hivernage très sensible, mise en défens de secteurs sensibles, adaptation des pratiques sportives : modification d'itinéraire, décalage des dates des manifestations sportives...)	Animation
CATÉGORIE : VOL LIBRE / BASE JUMP	
	1
Surveiller et acquérir des connaissances sur la pratique du base Jump et du vol libre	Animation
Créer des temps de concertation et d'échanges avec les pratiquants de vol libre et base jump	Animation
Identifier et localiser les secteurs à enjeux (avifaune rupestre notamment)	Animation/Contrat/ Étude
Sensibiliser et informer (± former) les pratiquants et les professionnels	Animation
CATÉGORIE : OBSERVATION DE LA NATURE, PHOTOGRAPHIE	
	3
Surveiller et acquérir des connaissances sur la pratique de la photographie animalière	Animation
Créer des temps de concertation et d'échanges avec les photographes	Animation
Sensibiliser et informer (± former) les pratiquants et les professionnels	Animation
CATÉGORIE : CHASSE	
	3
Réaliser des instants de concertation et d'animation autour des problématiques liées aux populations d'ongulés, à l'équilibre sylvo-cynégétique et aux enjeux des sites Natura 2000	Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS	
- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en oeuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats	

d'intérêt communautaire

- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leurs fonctionnalités et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières
- Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000
- Facteur clé n°2 : Rendre compatible les activités économiques, de loisirs, et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Facteur clé n°3 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle des sites via la charte Natura 2000

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action.

Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000
(donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)

- N24Pi – Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N25Pi – Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F10i - Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F13i - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt

Engagements/Recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagements :

- Assurer un rôle de sentinelle et informer la structure animatrice en cas de dégradation des habitats naturels, de stations floristiques, d'anomalies de l'état sanitaire de la faune sauvage ou de toute menace potentielle
- Ne pas déranger la faune en période de sensibilité
- J'adapte mon projet, ma pratique ou ma manifestation sportive au regard des enjeux environnementaux identifiés sur les sites Natura 2000
- Ne pas créer de sentiers sauvages
- ...

Recommandations :

- Ramasser tous mes déchets notamment ceux issus de ma pratique
- Respecter et refermer les aménagements agropastoraux (clôture, barrières...) après franchissement, tout en évitant de déranger les troupeaux

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Contrats Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de secteurs sensibles	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
			-	
	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation	-		
	Nombre d'actions de sensibilisation/information (panneaux, interventions...)	-		
	Nombre de secteurs mis en défens	-		
	Données de fréquentation / éco-compteurs	-		
INDICATEURS DE RÉSULTAT	Évolution de la fréquentation sur les secteurs sensibles (<i>tendances</i>)	↗		↘
	Évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (<i>tendances</i>) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu]	↘		↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°4 – SURVEILLER LE DÉVELOPPEMENT ET LIMITER L'IMPACT DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES		PRIORITÉ
		3
ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et préservation des habitats d'intérêt communautaire ouverts et semi-ouverts et des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire inféodés - Maintien et préservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire, des vieux boisements et des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire inféodés -Maintien et préservation des habitats aquatiques et humides d'intérêt communautaire, et des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire inféodés 	
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats des milieux ouverts et semi-ouverts ainsi que des espèces d'intérêt communautaire inféodées -Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers ainsi que des espèces d'intérêt communautaire inféodées - Favoriser un bon état de conservation et la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides d'intérêt communautaire ainsi que des espèces d'intérêt communautaire inféodées 	
HABITATS CONCERNÉS	MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS : Formations de Buis (5110) (<i>les autres habitats ouverts en moindre mesure</i>) MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES : Rivières alpines et leurs végétations ripicoles (3220, 3240), Mégaphorbiaies (6430) MILIEUX FORESTIERS : Forêts alluviales (91E0*), (<i>les autres habitats forestiers en moindre mesure</i>)	
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont relativement bien préservés concernant les espèces exotiques envahissantes connues. Néanmoins, des données de deux espèces floristiques et une espèce faunistique invasive ont été identifiées et méritent une veille concernant leur développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>), présent à proximité du secteur de l'ENS de Darne ; - Le Buisson ardent (<i>Pyracantha coccina</i>), est un taxon envahissant émergent présent sur le secteur sud du Jocou (Glandage); - Pyrale du buis (<i>Cydalima perspectalis</i>) observée en juillet 2022 proche de la forêt du Play (commune de Saint-Agnan-en-Vercors). <p>Le développement d'espèce exotique (EEE) envahissante peut entraîner une perte de typicité des habitats d'intérêt communautaire ou encore l'apport de maladies et parasites impactant les espèces autochtones et d'intérêt communautaire.</p> <p>Une veille sur le développement de ces espèces, et des potentielles nouvelles EEE est indispensable et correspond à une étape clé. Des inventaires pourront être menés, afin d'améliorer les connaissances et de pouvoir réaliser des actions de gestion spécifique sur certaines espèces. Par ailleurs, d'autres outils que Natura 2000 pourront également être mobilisables pour la gestion des EEE.</p> <p>La gestion des EEE est complexe et nécessite des connaissances précises sur chacune d'entre-elles afin d'éviter leur dispersion et leur accroissement. Il sera ainsi question de réaliser des actions de sensibilisation voire de formation.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Agriculteurs, Communes, Fédération de pêche, Gestionnaires forestiers, Professionnels de la montagne...	
ZONE D'APPLICATION	Milieux ouverts, forestiers, aquatiques et humides	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
CATÉGORIE : SURVEILLANCE & VEILLE		
Surveiller le développement et suivre la dynamique des EEE (surtout dans un contexte de changement climatique) notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La pyrale du buis (<i>Cydalima perspectalis</i>) : Milieux forestiers / Buis : 5110 - Le robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) : secteur de la tufière de Darne - Le Buisson ardent (<i>Pyracantha coccina</i>) : secteur sud Jocou 		Animation
CATÉGORIE : ÉTUDE, GESTION ET SENSIBILISATION		
Inventorier et réaliser un diagnostic sur les espèces exotiques envahissantes		Étude / Animation
Prendre contact avec les acteurs concernés (propriétaires, acteurs techniques, élus...)		Animation
Proposer une contractualisation, des actions ciblées et des suivis pour limiter le développement des espèces		Animation / Contrat

exotiques envahissantes				
Sensibiliser et informer (+/- former) les acteurs du territoire à propos des pratiques à favoriser afin de gérer les EEE, et pour éviter l'introduction involontaire d'EEE, lors de travaux.		Animation		
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS				
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques - Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières - Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 - Facteur clé n°3 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000. 				
OUTILS DE RÉALISATION				
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).				
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)				
N20P et R – Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable F11 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable				
Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)				
<u>Engagement</u> : Ne pas introduire volontairement d'espèces exotiques envahissantes (animales ou végétales), sur mes parcelles et prévenir la structure animatrice en cas d'apparition de l'une d'entre elles (ex : Renouée du Japon...)				
FINANCEURS POTENTIELS				
Temps d'animation Natura 2000 / Contrat Natura 2000 / à définir / Coût : à définir				
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION				
INDICATEURS DE SUIVI	Surface en EEE (ou touché par une EEE) (ha) <i>(En 2023 : 0 ha, très rare et ponctuel)</i>	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
	Diversité d'EEE (diversité) (1 donnée de Pyrale du Buis en 2022)	-		
	Nombre d'action de gestion des EEE et de prévention	-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la surface en EEE ou touchée par une EEE par rapport à la surface du site Natura 2000 (ou touché par une EEE) (<i>tendances</i>) (0 ha en 2023,	↗		(= à 2023 ou) ↘
ÉVALUATION		MAUVAIS	(MOYEN)	BON



FICHE ACTION N°5 – SURVEILLER LES PHÉNOMÈNES D'INCENDIES		PRIORITÉ
		3
ENJEUX	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire	
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Favoriser un bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	Ensemble des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
Les phénomènes d'incendies sont de plus en plus présents à proximité immédiate, et sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors. D'origines diverses (naturelle : orages, humaine : feux...), ces phénomènes sont à mieux prendre en compte, notamment pour pouvoir suivre l'évolution des habitats d'intérêt communautaire touchés, et accompagner dans la mise en place des potentielles pistes DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies).		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Agriculteurs, Communes, ONF, CNPF, Professionnels de la montagne...	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble de sites Natura 2000	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
CATÉGORIE : SURVEILLANCE & VEILLE		
Mettre en place une veille autour des phénomènes d'incendies : se tenir informé, favoriser les échanges d'informations et les liens avec les acteurs concernés		Animation
Mettre en place une veille autour de la mise en place des (futures) pistes DFCI (notamment sur les piémonts) : se tenir informé, favoriser les échanges d'informations et les liens avec les acteurs concernés		Animation
CATÉGORIE : ÉTUDE & GESTION		
Identifier et géolocaliser les zones soumises à des feux		Étude / Animation
<i>Si des feux sont constatés : Mettre en place des suivis de la végétation / régénération naturelle sur les zones brûlées</i>		Étude / Animation
CATÉGORIE : SENSIBILISATION		
Sensibiliser, informer les différents usagers du site à propos des incendies, leurs impacts et de la réglementation		Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers - Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées - Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux - Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 - Facteur clé n°3 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000 		
OUTILS DE RÉALISATION		
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).		
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)		
N01Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats		

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagement : Respecter l'ensemble des réglementations et des mesures de protection en vigueur sur le site Natura 2000 et ne pas nuire aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Contrat Natura 2000 / à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de feux
	Surface impactée par des feux (ha)
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la surface d'habitat impactée par des feux (<i>tendances</i>)



FICHE ACTION N°6 - PRÉSERVER ET FAVORISER LES FONCTIONNALITÉS DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉES SUR LES SITES NATURA 2000 AINSI QUE CELLES EN LIEN AVEC LE RESTE DU TERRITOIRE		PRIORITÉ
		2
ENJEUX	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Favoriser un bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	Ensemble des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (surtout l'avifaune, les grands carnivores, les chiroptères et la flore)	
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Le maintien et l'amélioration des continuités écologiques sont indispensables au bon établissement du cycle biologique de l'ensemble des espèces notamment celles d'intérêt communautaire présent sur les sites Natura 2000.</p> <p>Le corridor entre le massif du Vercors et les Alpes internes est propice aux déplacements et à la migration d'espèces, il permet de désenclaver certaines populations (flux) et de favoriser la bonne conservation des espèces existantes. Plusieurs exemples de déplacements de Perdrix bartavelle entre leur zone d'hivernage et leur quartier de reproduction ont été observés (cf. Tome I - IV. Diagnostic écologique).</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Communes, Département, associations naturalistes ...	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des sites Natura 2000 dont le corridor entre le massif du Vercors et les Alpes internes (passant par Lus-la-Croix-Haute)	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Cartographier les habitats naturels (habitats d'intérêt communautaire) et étudier leurs continuités		Animation/Étude
Étudier le corridor entre le massif du Vercors et les Alpes internes (Hauts plateaux du Vercors → Jocoü → Lus-la-Croix-Haute → Dévoluy) : Étude de l'utilisation du corridor par : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'avifaune : galliforme de montagne (Perdrix bartavelle...), Rapaces et Vautours (Aigle royal, Vautour fauve, Gypaète barbu...), migrants (Pluvier guignard...)... ○ les mammifères : grands carnivores, chiroptères ; ○ les espèces floristiques ○ ... 		Animation/Étude
Mettre en place une veille sur les secteurs problématiques et les obstacles aux continuités écologiques (zones de collisions/routes ; projets de micro-centrale; zones de seuils ...)		Animation/Étude
Identifier et cartographier les secteurs problématiques et obstacles aux continuités écologiques		Animation/Étude
Proposer une contractualisation aux propriétaires pour réaliser des travaux d'amélioration de la continuité écologique		Animation/Contrat
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en oeuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire - Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers - Facteur clé n°2: Rendre compatible les activités économiques, de loisirs, et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire ; - Facteur clé n°4 : Réfléchir à l'ajustement des délimitations des sites Natura 2000.		
OUTILS DE RÉALISATION		
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...)		
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)		
N06Pi – Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets N11Pi– Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles		

N15Pi – Restauration et aménagement des annexes hydrauliques

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagement :

- Ne pas installer d'obstacles à l'écoulement des eaux ou à la circulation des espèces
- Ne pas détruire les lapiaz
- Ne pas détruire volontairement les prairies naturelles et pelouses
- Ne pas procéder à des coupes rases ou à blanc excepté :
 - si les travaux de réouverture de clairières sont préconisés dans le DOCOB ;
 - si des problèmes sanitaires le nécessitaient.

Recommandations :

- Conserver les éléments du patrimoine naturel et du patrimoine bâti (arbres remarquables, haies, murets, points d'eau, mares...)

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Contrats Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEURS DE SUIVI	% de réalisation de la cartographie des habitats , des continuités et des obstacles	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		0-33%	34-66%	67-100%
	Nombre de secteurs problématiques/obstacles à la continuité écologique	-		
INDICATEURS DE RÉSULTAT	Réalisation de l'étude sur le corridor	PAS FAIT	-	FAIT
	Réalisation de la cartographie des habitats , des continuités et des obstacles	PAS FAIT	-	FAIT
	Évolution des secteurs problématiques (et/ou nombre d'obstacle à la continuité écologique) (<i>tendances</i>)	↗	=	↘
	Évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (<i>tendances</i>) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu]	↘		↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°7 - SUIVRE LES MODIFICATIONS LIÉES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES		PRIORITÉ
		1
ENJEUX	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Favoriser un bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	Ensemble des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (surtout l'avifaune, les grands carnivores, les chiroptères et la flore)	
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Les changements climatiques sont en cours, depuis le début du 20^e siècle, on enregistre en France une hausse des températures moyennes de l'air de plus de 1,5°C, mais également : la diminution du nombre de jour de gel (-15 j), de l'enneigement (-40 cm), des glaciers (-19 m), ou encore une augmentation de la température moyenne des eaux (+1,2°C), du niveau marin (+21 cm), etc (Coudurier C. <i>et al.</i>, 2023). Toutes ces évolutions impactent les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors, et donc cela influence leurs états de conservation.</p> <p>Cette fiche action vise donc à pouvoir surveiller ces évolutions climatiques, et accompagner les changements de pratiques (pastorales, sylvicoles, activités de pleine nature...) pour préserver au mieux les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Communes, Département, ONF, CNPF, Agriculteurs, Associations naturalistes ...	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des sites Natura 2000	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
CATÉGORIE : TOUS LES HABITATS		
Surveiller les impacts du changement climatique sur l'ensemble des habitats : Suivre, prendre connaissance, capitaliser et analyser les données issues de l'Observatoire éco-climatique (<i>en lien avec la Réserve naturelle</i>)		Animation
CATÉGORIE : MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES		
Surveiller les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques et humides : Suivre, prendre connaissance des bilans de la ressource en eau sur le territoire (Température de l'eau, débits, enneigement ...) (<i>en lien avec Réserve naturelle et GEMAPI</i>)		Animation
CATÉGORIE : MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS		
Surveiller les impacts du changement climatique sur les milieux ouverts et semi-ouverts : - Suivre et prendre connaissance des données du projet ADO (<i>en lien avec l'INRAE</i>) - Poursuivre le programme Alpagnes Sentinelles : Analyse des évolutions climatiques sur les alpages, évolution des végétations : mesure des hauteurs d'herbes, ressources fourragères... (<i>en lien avec l'INRAE, l'ADME et la FAI</i>)		Animation
Accompagner les changements de pratiques pastorales (conduites de troupeaux, utilisation de l'eau...) dans le contexte de changement climatique et de prédation (<i>en lien avec l'ADME et la FAI</i>)		Animation
CATÉGORIE: MILIEUX FORESTIERS		
Surveiller la santé des peuplements : Suivre et prendre connaissance des bilans de la santé des forêts sur le site internet de la DRAAF (<i>en lien avec les gestionnaires forestiers (ONF, CNPF) et le Département de la Santé des Forêts (DSF)</i>)		Animation
Étudier et suivre le dépérissement des peuplements forestiers (photo-satellites) (<i>en lien avec l'ONF, CNPF</i>)		Étude
Accompagner les projets de plantations en réponse aux changements climatiques (migration assistée, mélanges d'essence...)		Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
<p>- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire</p> <p>- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire</p>		

- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n° 11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières
- Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000
- Facteur clé n°2: Rendre compatible les activités économiques, de loisirs, et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...)

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagement :

- Autoriser et faciliter l'accès des terrains soumis à la charte Natura 2000, à l'animateur/trice et/ou aux experts (désignés par le préfet ou la structure animatrice), afin que puissent être menées des opérations d'inventaires, de suivis et d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces.

Recommandations :

- Informer la structure animatrice de toutes observations naturalistes remarquables et participer à la connaissance du site

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de bilans/étude sur la ressource en eau
	<i>Données observatoires éco-climatique / projet ADO /...</i>
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la température annuelle sur le massif du Vercors (<i>tendances ; ex : projet ADO</i>)
	Évolution des précipitations / évènements de sécheresses sur le massif du Vercors (<i>tendances ; ex : projet ADO</i>)
	Évolution de la biomasse disponible (hauteur d'herbe) avant la montée des troupeaux à Darbounouse Grande cabane Jocou (<i>tendances</i>)
	Évolution de la santé des peuplements forestiers (<i>tendances</i>)



FICHE ACTION N°8 - FAVORISER ET MAINTENIR DES PRATIQUES AGRICOLES (FAUCHE ET PÂTURAGE) ADAPTÉES AUX HABITATS ET AUX ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		PRIORITÉ
		1
ENJEUX	Maintien et préservation des habitats d'intérêt communautaire ouverts et semi-ouverts et des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire inféodés	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats ouverts et semi-ouverts ainsi que des espèces d'intérêt communautaire inféodées	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS		
<p>MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS :</p> <p>4030 : Landes sèches européennes 4060 : Landes alpines et boréales 5110 : Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p. p.</i>) 6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi* 6170 : Pelouses calcaires alpines et subalpines 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) 6230* : Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) * 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>) 6520 : Prairies de fauche de montagne</p>		<p>ESPÈCES (<i>en italique espèce secondairement concernée : uniquement pour l'alimentation et les déplacements</i>)</p> <p style="text-align: center;"><i>Loup gris</i> <i>Lynx</i> <i>Chiroptères</i> Damier de la Succise Écaille chinée* Potentille du Dauphiné <i>Sabot de Vénus</i></p> <p>Avifaune : Galliformes de montagne (Lagopède alpin, Tétrasyre, Perdrix bartavelle), Passereaux : Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur..., <i>Rapaces Vautours et corvidés</i> (<i>Aigle royal, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin, Gypaète barbu, Crave à bec rouge</i>)...</p>
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Le site Natura 2000 "Hauts plateaux et contrefort du Vercors oriental" (FR8201755-ZSC, issu de la Directive européenne "Habitat, Faune, Flore") a été désigné notamment par la présence des 9 habitats ouverts et semi-ouverts d'intérêt communautaire (dont 2 prioritaires : les pelouses rupicoles -6110*, et les formations herbeuses à <i>Nardus</i>- 6230*), ainsi que des espèces inféodées notamment les lépidoptères (Écaille chinée*, Damier de la Succise), ou encore l'avifaune (Lagopède alpin, Perdrix bartavelle, Tétrasyre...). Il est donc de la responsabilité du gestionnaire de préserver et améliorer l'état de conservation de ces habitats et des espèces inféodées.</p> <p>La mosaïque prairiale (pelouses sèches, calcaires, rupicole et prairies de fauche) présente sur les sites est un enjeu fort à préserver. Elle est soumise à plusieurs facteurs d'influence qui peuvent entraîner une perte de typicité des habitats tels que la dynamique naturelle de la végétation (fermeture du milieu, embroussaillage par le Pin à crochets et le genévrier), mais également par les pratiques de fauche (abandon, fertilisation, aménagements...) et les pratiques pastorales (sous ou surpâturage, ouverture du milieu, piétinement, apport de matières organiques, produits phytocides et vétérinaires, aménagements...).</p> <p>Cette fiche action vise à favoriser et maintenir les pratiques agricoles favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire notamment au travers des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Le tout en prenant en considération les changements de pratiques liées aux changements climatiques et au contexte de prédation.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Agriculteurs, Groupements pastoraux, FAI, ADEM, particuliers, communes...	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des milieux ouverts des sites Natura 2000	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
<i>Les mesures sont indiquées à titre indicatif et pour mémoire</i>		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
CATÉGORIE : IDENTIFICATION DES SECTEURS À ENJEUX ET MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE GESTION		
Identifier les secteurs à enjeux (zones de reproduction/migration ou hivernage pour l'avifaune, lépidoptères, zones de chasse des chiroptères...)		Animation/Étude
Identifier les secteurs soumis à de fortes pressions de fermeture de milieu et de dynamique ligneuse où des		Animation/ Étude

actions de réouverture semblent nécessaires	
Mettre en place une stratégie de réouverture des milieux ouverts (<i>en lien avec: les agriculteurs, les éleveurs, les bergers, les départements, la FAI, l'ADEM</i>)	Animation
Sensibiliser et informer les agriculteurs (+/- former) : sur la biodiversité de leurs parcelles, sur les MAE contractualisables ...	Animation
Favoriser l'échange d'expérience entre agriculteurs	Animation
CATÉGORIE : MISE EN PLACE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)	
Accompagner au montage du PAEC/des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques	Animation / Contrat
Sensibiliser et informer les éleveurs (+/- former) : sur la biodiversité de leurs parcelles, sur les MAE contractualisables ...	Animation
Accompagner les agriculteurs à la contractualisation (mettre en place les mesures et les ajuster au cours du contrat)	Animation / Contrat
Suivre la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques	Animation / Contrat
Évaluer l'efficacité de la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques	Animation / Contrat
Rencontrer les nouveaux exploitants non engagés et proposer une contractualisation	Animation / Contrat
CATÉGORIE : PRATIQUES PASTORALES	
Éviter / Limiter l'utilisation de produits phytocides et vétérinaires : - Faire un état des lieux des pratiques antiparasitaire - Étudier les insectes coprophages - Sensibiliser et informer les éleveurs à l'utilisation des produits vétérinaires / antiparasitaires - Proposer de réaliser des actions d'accompagnement des éleveurs (antiparasitaires moins rémanents ou mise en défens de secteurs plus sensibles...)	Animation / Contrat / Étude / Charte
Proposer des pratiques adaptées de pâturage : - pour certaines espèces / Identification des secteurs à enjeux préalables (<i>cf. catégorie : Identification des secteurs à enjeux et mise en place d'une stratégie de gestion</i>) <i>Exemples: retard de pâturage pour les galliformes / Éviter et/ou limiter les nouvelles couchades pour préserver la flore de crête...</i> - pour la préservation de la qualité de l'eau	Animation / Contrat
Accompagner les éleveurs et les bergers : - pour une meilleure coexistence avec les grands prédateurs - dans l'adaptation des pratiques pastorales sous-forêt dans un contexte de changement climatique, de présence de grands prédateurs et de nécessité de réouverture des milieux (<i>cf. Fiche action n°7</i>). Le tout en prenant en compte les enjeux de renouvellement forestier.	Animation / Contrat
Suivre / Limiter / Éviter les aménagements pastoraux et la création de pistes pastorales	Animation / Contrat
Surveiller les secteurs piétinés/dégradés et proposer des mesures en conséquence pour préserver les milieux aquatiques et humides (contrat Natura 2000 : mise en défens...)	Animation / Contrat
Mise en place de temps de concertation réguliers avec les éleveurs / bergers (favorisant les échanges d'information sur les pratiques réalisées, les informations sanitaires liées aux animaux domestiques et sauvages...)	Animation / Contrat
Favoriser l'échange d'expérience entre éleveurs	Animation
CATÉGORIE : ACTIONS HORS MAEC	
Mettre en place des actions de réouverture des milieux en lien avec les départements (38/26) et les étudiants en formation dans les métiers de l'environnement (<i>cf. catégorie : Identification des secteurs à enjeux et mise en place d'une stratégie de gestion</i>)	Animation / Contrat
CATÉGORIE : PRATIQUES AGRICOLES / DE FAUCHE	
Adapter les pratiques de fauche (fauchage tardif/raisonné, centrifuge/bandes refuges...)	Animation / Contrat
Éviter / Limiter l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires	Animation / Contrat

CATÉGORIE : PLANS PASTORAUX		
Accompagner les projets pastoraux (PPT)		Animation / Contrat
CATÉGORIE : AUTRES CONTRATS & DIVERS		
Mettre en place des contrats Natura 2000 « nini » pour les propriétaires non agriculteurs		Animation / Contrat
Mettre en place et/ou participer aux moments de concertation autour des questions du foncier / Entretenir un partenariat technique avec la SAFER pour la vente des parcelles agricoles		Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en oeuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques (<i>Alpage Sentinelle</i>) Facteur clé n°1: Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000 Facteur clé n°3: Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle de site via la charte Natura 2000.		
OUTILS DE RÉALISATION		
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).		
Actions agro-environnementales éligibles (donnée à titre illustratif, sur la base du PAEC du Vercors – campagne 2023)-2027)		
Type de couvert et/ou habitat visé	Objectif de la mesure	
Prairies et pelouses d'intérêt communautaire	Prairies Fleuries – Maintien de la richesse floristique	
Pelouses sèches et landes d'intérêt communautaire	Amélioration ou maintien de la gestion pastorale sur parcours et en alpage	
Pelouses sèches et landes d'intérêt communautaire des coteaux secs		
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)		
N01Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage N03Pi – Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique N03Ri – Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique N04R – Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts N05R – Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger		
Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)		
<u>Engagement :</u> - Ne pas faire de plantation sur les prairies et pelouses ; - Ne pas détruire volontairement les prairies naturelles et pelouses (retournement, drainage, mise en culture...) ; - Ne pas utiliser ou apporter d'amendements, fertilisants, épandages ou biocides ; - Ne pas employer de vermifuge pour le bétail à base de molécules anti-parasitaires de la famille des ivermectines à élimination digestive <u>Recommandations :</u> - Conserver les éléments du patrimoine naturel et du patrimoine bâti (arbres remarquables, haies, murets, points d'eau, mares...) - Limiter l'accès direct des animaux domestiques aux mares, aux zones humides, durant la période de l'estive. - Favoriser la gestion par le pâturage extensif afin de maintenir ces milieux ouverts		
FINANCEURS POTENTIELS		
Contrat Natura 2000 / Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir		
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION		
INDICATEUR DE SUIVI	Surface engagée, sous contrat (ha) (<i>et par type de contrat</i>)	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR
		-
	Biomasse disponible l'année N à l'arrivée des troupeaux à : Darbounouse Grande cabane Jocou	-
	Consommation de la ressource de l'année N (proportion en niveau de prélèvement par le pâturage de 0 à 5) à : Darbounouse Grande cabane Jocou	-

INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution des surfaces engagées/ sous contrat (<i>tendances</i>)	↘	=	↗
	Évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire des milieux ouverts et semi-ouverts (<i>tendances</i>) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu]	↘		↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°9 - FAVORISER LA LIBRE ÉVOLUTION ET LA MATURATION DES PEUPELEMENTS FORESTIERS

PRIORITÉ

1

ENJEUX

Maintien et préservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire, des vieux boisements et des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire inféodés

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers ainsi que des espèces d'intérêt communautaire inféodées

HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	9110 : Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i> 9130 : Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> 9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes à <i>Cephalanthero-Fagion</i> 9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> 91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>) 9410 : Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>) 9430* : Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire) *	Grands carnivores : Loup gris*, Lynx Chiroptères Coléoptères saproxyliques : Rosalie des Alpes*, Grand capricorne Flore forestière : Buxbaumie verte, Sabot de Vénus Avifaune forestière : Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm, Gélinoite des bois, Bécasse des bois...

DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION

Les habitats forestiers sont un des grands types d'habitats les plus représentés et les plus diversifiés sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors. Ils comprennent 8 HIC dont 3 prioritaires : les forêts de pentes (9180*), les forêts alluviales (91E0*), et les forêts montagnardes et subalpines à Pin à crochets (9430*).

Le site Natura 2000 "Hauts plateaux et contrefort du Vercors oriental" (FR8201755-ZSC, issu de la Directive européenne "Habitat, Faune, Flore") a été désigné notamment par leur présence, ainsi que celle de plusieurs espèces forestières d'intérêt communautaire (Chiroptères, Loup gris*, Rosalie des Alpes*, Sabot de Vénus...). Le site Natura 2000 "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017 - ZPS, issu de la Directive européenne "Oiseaux") a été désigné notamment par la présence de nombreuses espèces d'oiseaux forestières d'intérêt communautaire tels que la Chevêchette d'Europe, le Pic noir ou encore la Gélinoite des bois. Il est donc de la responsabilité du gestionnaire de préserver l'état de conservation de ces habitats et des espèces inféodées.

Cette fiche action permettra de favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers, notamment en préservant les arbres sénescents et les arbres morts, en créant une trame/un réseau de forêt mature cohérent sur le territoire. Cela favorisera le développement et l'accomplissement du cycle biologique des EIC et de nombreuses autres espèces utilisant ces habitats.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES

PNRV / Communes, Département, Gestionnaires forestiers (ONF, CRPF...)

ZONE D'APPLICATION

Habitats forestiers des sites Natura 2000

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

INTITULÉ DE L'ÉTAPE	TYPE D'ACTION
Acquérir de la connaissance sur la trame de vieux bois et des secteurs pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000 forestier afin de créer un réseau de forêt mature cohérent	Animation/Étude
Étudier et suivre l'état de conservation des habitats forestiers	Animation/Étude
Sensibiliser et informer (+/- former) les acteurs de la sylviculture et propriétaires à la biodiversité forestière et l'intérêt de la préservation des vieux arbres, arbres à cavité, arbres gîtes à chiroptères, trous de pic...	Animation
Proposer la contractualisation en milieux forestiers (contrats forestiers) notamment sur les zones prioritaires de la trame de vieux bois (création d'îlots de sénescence, préservation des vieux arbres et arbres morts, arbres isolés...) afin de préserver les continuités écologiques (<i>Lien avec la fiche action n°6</i>)	Animation/Contrat
Favoriser la préservation des arbres gîtes à chiroptères (mise en défens)	Animation/Contrat/Charte Natura 2000

LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats

d'intérêt communautaire

- Fiche action n°5 : Surveiller les phénomènes d'incendies
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques (cf. *Santé des peuplements forestiers*)
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leurs fonctionnalités et les espèces inféodées
- Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000
- Facteur clé n°3 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle des sites *via* la charte Natura 2000

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).

Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)

- F10i - Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagements :

- Maintenir des arbres sénescents, morts au sol et sur pied, de différentes essences et dimensions et des arbres avec dendromicrohabitat.
- Favoriser la régénération naturelle et ne pas procéder à des plantations. Si dans certains secteurs, la régénération naturelle ne peut pas être envisagée et que des plantations doivent être réalisées (enrichissement des peuplements à petite échelle, migration assistée...) : le choix des essences (locales, autochtones) doit être validé par la structure animatrice, ainsi que la localisation de la plantation (après analyse du type d'habitat présent).

Recommandations :

- Favoriser le maintien ou le développement de zones non exploitées.

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Contrat Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Surface ayant un engagement de non exploitation (îlot de sénescence / sous contrat / surface intégrée au réseau FRENE...)	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la surface en forêt non exploitée (îlot de senescence, sous contrat, réseau FRENE...)	↘		↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°10 - FAVORISER UNE GESTION SYLVICOLE ADAPTÉE, INTÉGRANT LA PÉRENNITÉ DES HABITATS FORESTIERS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, LEURS FONCTIONNALITÉS ET LES ESPÈCES INFÉODÉES		PRIORITÉ
		2
ENJEUX	Maintien et préservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire, des vieux boisements et des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire inféodés	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers ainsi que des espèces d'intérêt communautaire inféodés	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	9110 : Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>	Grands carnivores : Loup gris*, Lynx
	9130 : Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>	Chiroptères
	9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes à <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Coléoptères saproxyliques : Rosalie des Alpes*, Grand capricorne
	9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Flore forestière : Buxbaumie verte, Sabot de Vénus
	91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	Avifaune forestière : Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm, Gélinothe des bois, Bécasse des bois...
	9410 : Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	
9430* : Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire) *		
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Les habitats forestiers sont un des grands types d'habitats les plus représentés et les plus diversifiés sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors. Ils comprennent 8 HIC dont 3 prioritaires : les forêts de pentes (9180*), les forêts alluviales (91E0*), et les forêts montagnardes et subalpines à Pin à crochets (9430*).</p> <p>Le site Natura 2000 "Hauts plateaux et contrefort du Vercors oriental" (FR8201755-ZSC, issu de la Directive européenne "Habitat, Faune, Flore") a été désigné notamment par leurs présences, ainsi que celles de plusieurs espèces forestières d'intérêt communautaire (Chiroptères, Loup gris*, Rosalie des Alpes*, Sabot de Vénus...). Le site Natura 2000 "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017 - ZPS, issu de la Directive européenne "Oiseaux") a été désigné notamment par la présence de nombreuses espèces d'oiseaux forestiers d'intérêt communautaire tels que la Chevêchette d'Europe, le Pic noir ou encore la Gélinothe des bois. Il est donc de la responsabilité du gestionnaire de préserver l'état de conservation de ces habitats et des espèces inféodés.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs facteurs d'influence d'origine anthropique et liés à la sylviculture peuvent impacter ces habitats et ces espèces. Par exemple, une exploitation forestière ou des aménagements forestiers non adaptés (futaie régulière, coupe à blanc, déboisement...), des créations ou des entretiens de pistes forestières, des plantations d'essences non locales...</p> <p>Cette fiche action vise à préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire en favorisant des pratiques sylvicoles adaptées telles qu'une exploitation en futaie irrégulière ou jardinée (étagement des lisières, peuplements multi-strates...), la diversité des peuplements, utilisation d'essences locales si des plantations sont nécessaires...</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV, ONF, CRPF, Gestionnaires forestiers, Communes, Département	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des milieux forestiers d'intérêt communautaire	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Identifier, réactualiser et géolocaliser les zones à enjeux des secteurs forestiers et les zones de sensibilité des espèces faunistiques et floristiques (dont les arbres gîtes à chiroptères (cavités, fissures, écorce décollée...), les stations de Sabot de Vénus...)		Animation
Créer des temps de concertation et d'échanges d'informations, lors de la mise à jour/ révision des documents d'aménagement forestiers pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux (cf. <i>Facteur clé n°2</i>)		Animation
Suivre et Créer des temps d'échanges autour des résultats des ICE (Indicateur de Changement écologique)/OGFH (Observatoire de la Grande faune et de ses habitats) / Méthode Brossier Pallu		Animation

Suivre et créer des temps d'échanges avec les acteurs de la sylviculture (ONF, CRPF...) autour des méthodes d'exploitation forestière et des plantations d'arbres (essences, migration assistée (pré-grandu)...))	Animation
Suivre / Limiter / Éviter la création de pistes forestières et tout autre projet potentiellement impactant, et créer des temps d'échanges avec les acteurs de la sylviculture (ONF, CRPF...)	Animation
Sensibiliser et informer (+/- former) les acteurs de la sylviculture et propriétaires à la biodiversité forestière et l'intérêt de la préservation des vieux arbres, arbres à cavité, arbres gîtes à chiroptères, trous de pic...	Animation
Proposer la contractualisation (contrat Natura 2000) et/ou Mettre en place des actions concertées avec les propriétaires, collectivités, gestionnaires forestiers (Ex : Mettre en place des ZSM pour l'avifaune rupestre (Gypaète barbu) : Zone de Sensibilité Majeure ; Mise en défens des stations de Sabot de Vénus...)	Animation / Contrat
Veiller sur la santé des peuplements notamment lié aux changements climatiques (cf. Fiche action n°7)	Animation

LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°5 : Surveiller les phénomènes d'incendies
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000
- Facteur clé n°2 Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Facteur clé n°3 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000.

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action.

Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)

- F01i - Création ou rétablissement de clairières ou de landes
- F03i - Mise en œuvre de régénérations dirigées
- F05 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F10i - Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- F15i - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- F16 – Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
- F17i – Travaux d'aménagement de lisière étagée

Engagements/Recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagements :

- Prendre en compte les enjeux de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces inféodées. M'informer auprès de la structure animatrice afin d'intégrer les enjeux écologiques de ma forêt et les préconisations environnementales dans :
 - Mon document d'aménagement pour les forêts publiques relevant du régime forestier. Le rendre compatible avec le DOCOB.
 - Mon document de gestion pour les forêts privées et les forêts ne relevant pas du régime forestier. Le rendre compatible avec le DOCOB.
- Ne pas procéder à des coupes rases ou à blanc excepté
 - si les travaux de réouverture de clairières sont préconisées dans le DOCOB
 - si des problèmes sanitaires le nécessitaient

Recommandations :

- Lors des interventions sylvicoles menées sur les zones forestières, couper et/ou arracher les ligneux qui se sont installés dans la clairière, puis sortir les ligneux coupés et/ou arrachés de la clairière pour les déposer en tas dans les zones forestières.
- Se servir de matériels manuels à moteur thermique, utilisant des huiles biodégradables (huiles végétales ou équivalent) et utiliser un kit de dépollution lors des chantiers afin d'éviter les fuites accidentelles.

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Contrat forestier Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation et sensibilisation avec les acteurs de la sylviculture	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contrats forestiers (hors vieillissement/îlot de senescence) et chartes signés	-		
	Surface forestière exploitée engagée en contrat forestier (ha)	-		
	Évolution de la surface forestière exploitée engagée dans des contrats forestiers (ha) (<i>tendances</i>)	↓	=	↗
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire des milieux forestiers (<i>tendances</i>) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu]	↓		↗
	ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN



FICHE ACTION N°11 - PRÉSERVER ET FAVORISER LE BON ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ROCHEUX		PRIORITÉ
		3
ENJEUX	Préservation des habitats rocheux d'intérêt communautaire et des cortèges d'espèces inféodés	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Accompagner et suivre l'évolution des habitats rocheux d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt communautaire inféodées, pour un bon état de conservation	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	<p style="text-align: center;">MILIEUX ROCHEUX</p> 8120 : éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>) 8130 : Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles 8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique 8240* : Pavements calcaires* 8310 : Grottes non exploitées par le tourisme	<p style="text-align: center;">Chiroptères</p> Avifaune rupestre : Vautour fauve, Gypaète barbu, Faucon pèlerin, Aigle royal...
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Le site Natura 2000 "Hauts plateaux et contrefort du Vercors oriental" (FR8201755-ZSC, issu de la Directive européenne "Habitat, Faune, Flore") a été désigné notamment par la présence des 5 habitats rocheux d'intérêt communautaire (dont 1 prioritaire : les pavements calcaires - 8240*), ainsi que celle des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire.</p> <p>Le site Natura 2000 "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017 - ZPS, issu de la Directive européenne "Oiseaux") a été désigné quant à lui, notamment par la présence de nombreuses espèces d'oiseaux rupestres d'intérêt communautaire tels que le Vautour fauve, le Gypaète barbu, l'Aigle royal ou encore le Faucon pèlerin.</p> <p>Il est donc de la responsabilité du gestionnaire de préserver l'état de conservation de ces habitats et des espèces inféodées.</p> <p>Cette fiche action vise à préserver les habitats rocheux d'intérêt communautaire en acquérant davantage de connaissances sur les secteurs à enjeux et soumis à des pressions (Exemples : fermeture par le Pin à crochets, spéléologie...) et en proposant une contractualisation.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Experts naturalistes, bureau d'étude, associations naturalistes ...	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des habitats rocheux d'intérêt communautaire	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Identifier les secteurs à enjeux et soumis à des pressions (fermeture par le Pin à crochets, spéléologie...) (cf. Fiche action n°1)		Animation/Étude
<p><i>En fonction des études et de l'acquisition de connaissance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer la contractualisation (contrat Natura 2000 : Ex : gyrobroyage , débroussaillage...) dans les secteurs les plus problématiques - Sensibiliser et informer (+/- former) les acteurs et professionnels autour de la biodiversité des grottes, du milieu karstique et souterrain (cf. Fiche action n°3) 		Animation/ Contrat/Charte
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire ; - Fiche action n°3: Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces - Fiche action n°5 : Surveiller les phénomènes d'incendies (=> feu pouvant être couvé sous les lapiaz) - Facteur clé n°2: Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire - Facteur clé n°3 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle des sites via la charte Natura 2000 		

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).

Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000
(donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)

N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagements :

- Ne pas effectuer d'aménagement entraînant une perturbation de la dynamique des éboulis sans notice d'impact
- Ne pas exploiter la roche sans notice d'impact
- Ne pas détruire les lapiaz
- Informer la structure animatrice de toute découverte de chauves-souris dans les cavités ou d'aire de rapaces en falaise

Recommandations :

- Limiter au maximum la fréquentation humaine et des troupeaux dans les milieux rocheux
- Éviter le passage de pistes et de sentiers dans les éboulis

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire des milieux rocheux (<i>tendances</i>) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu]	↘	↔	↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°12 - PRÉSERVER LA BONNE FONCTIONNALITÉ DU COURS D'EAU, DE LEUR RIPISYLVE, DES ZONES HUMIDES ET DES TUFIERES		PRIORITÉ
		VOIR LES PRIORITÉS DÉTAILLÉES PAR ACTION
ENJEUX	Maintien et préservation des habitats aquatiques et humides d'intérêt communautaire, et des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire inféodés	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Favoriser un bon état de conservation et la fonctionnalité des habitats aquatiques et humides d'intérêt communautaire ainsi que des espèces d'intérêt communautaire inféodés	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	3220: Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée 3240 : Les rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à <i>Salix elaeagnos</i> 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin 7220* : Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)* 7230 : Tourbières basses alcalines 91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Chiroptères Avifaune (zone d'alimentation)
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Le site Natura 2000 "Hauts plateaux et contrefort du Vercors oriental" (FR8201755-ZSC, issu de la Directive européenne "Habitat, Faune, Flore") a été désigné notamment par la présence des 5 habitats aquatiques et humides d'intérêt communautaire (dont 1 prioritaire : les tufières - 7220*). Ces habitats sont d'une grande rareté sur les Hauts plateaux du Vercors, d'où l'importance de les préserver et d'améliorer leur état de conservation. Ils sont également utilisés par de nombreuses espèces, en tant que zone d'abreuvement et de chasse, c'est le cas des chiroptères, mais aussi de l'avifaune. Il est donc de la responsabilité du gestionnaire de préserver l'état de conservation de ces habitats et des espèces inféodées.</p> <p>La fiche action vise à améliorer les connaissances sur les habitats aquatiques et humides d'intérêt communautaire (les cours d'eau, les zones humides...), de capitaliser les données disponibles autour de leur état de conservation, de sensibiliser autour de l'importance de préserver la ressource en eau, les zones humides et les tufières, mais également de suivre le projet Rezoh-Tuf sur les tufières notamment la tufière de Darne.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Département, IFREEMIS, Gestionnaires des eaux, experts ...	
ZONE D'APPLICATION	Ensembles des milieux aquatiques et humides	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Descriptif de l'intitulé des étapes de l'action, du type d'action, mesures indiquées à titre indicatif et pour mémoire		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION É SOUS-PRIORITÉ
CATÉGORIE : COURS D'EAU ET RIPISYLVE		3
Identifier les secteurs à enjeux et/ou soumis à des pressions (<i>Amélioration des connaissances dans le secteur du Trièves / S'aider des autres outils de gestion disponible comme la GEMAPI</i>)		Animation/Étude
Étudier et suivre l'état de conservation des milieux aquatiques (ruisseaux de Berrièves / Orbanne) et leur ripisylve (<i>Ex : Qualité de l'eau, conditions hydrologiques, dynamique des cours d'eau...</i>) en s'aidant des autres outils de gestion disponible (GEMAPI)		Animation/Étude
Proposer une contractualisation : contrat Natura 2000 : aménagements visant à informer les usagers, mis en défens/fermeture ou aménagement d'accès, restauration de ripisylve...		Animation/Contrat
Surveiller les projets intervenant sur les rivières (<i>Ex : projet de micro-centrale sur le ruisseau de Berrièves</i>), leur ripisylve et la continuité des cours d'eau		Animation
Réaliser des temps de concertation, de sensibilisation et d'information (voire de formation) auprès des acteurs et professionnels du territoire		Animation

CATÉGORIE : ZONES HUMIDES	1
Améliorer les connaissances sur les zones humides : → Inventorier les micro-zones humides → Étudier et suivre leur fonctionnalité, leur état de conservation (S'aider des autres outils de gestion disponible comme la GEMAPI)	Animation/Étude
Proposer la contractualisation / la mise en place d'actions concertées avec les acteurs et propriétaires : MAE (éloignement des parcs de nuit), contrat Natura 2000 (mise en défens/fermeture ou aménagement d'accès...)	Animation/Contrat
Sensibiliser et informer (+/- former) les acteurs, les professionnels et les différents publics aux enjeux de préservation des zones humides	Animation
CATÉGORIE : TUFIERES	2
Suivre et s'informer à propos de l'étude hydrologique de la tufière sur l'ENS de Darne (CG38/CEN38/IFREEMIS)	Animation
Suivre les travaux de restauration de la tufière de Darne (IFREEMIS)	Animation
Diagnostiquer et inventorier les tufières et de leur état de conservation / Faire un suivi de leur état de conservation	Animation/Étude
Sensibiliser et informer (+/- former) les acteurs, les professionnels et les différents publics aux enjeux de préservation des tufières	Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS	
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire - Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces - Fiche action n°4 : Surveiller le développement et limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes - Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire - Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques - Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire - Facteur clé n°1 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 - Facteur clé n°2 : Rendre compatibles les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire 	
OUTILS DE RÉALISATION	
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).	
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)	
N09R – Entretien de mares ou d'étangs N11R – Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles N15Pi – Restauration et aménagement des annexes hydrauliques N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	
Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)	
<u>Engagement</u> : - Ne pas faire de travaux sur les mares et les points d'eau temporaires - Ne pas utiliser de fertilisant à moins de 35 mètres des zones humides et cours d'eau - Ne pas utiliser de biocides dans une bande de 10m à partir de la berge <u>Recommandations</u> : - Limiter au maximum la pénétration d'engins sur les milieux humides. - Aménager les accès à l'eau pour les troupeaux afin d'éviter les affouillements de berges - Laisser libre d'accès les points d'eau pour la faune sauvage et éviter que ces milieux deviennent des pièges	
FINANCEURS POTENTIELS	
Temps d'animation Natura 2000 / Contrat Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir	

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION				
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation et sensibilisation	GRILLE D'ÉVALUATION		
		-		
	<i>Données disponibles via compétences GEMAPI (à titre informatif) : T°C de l'eau, débit, régime hydrologique ; qualité physico-chimique ; qualité écologique; qualité bactériologique ...</i>	-		
	<i>Données disponibles sur les tufières via le projet Rezoh-tuf (IFREEMIS)</i>	-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Étude identification des secteurs d'habitats aquatiques sensibles / soumis à des pressions	PAS FAIT	-	FAIT
	Étude/Inventaire des zones humides (dont micro-zones humides)	PAS FAIT	-	FAIT
	Évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides (<i>tendances</i>) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu]	↘		↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON

FACTEURS CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA GESTION



FACTEUR CLÉ N°1 : VALORISER LES CONNAISSANCES ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES ENJEUX DES SITES NATURA 2000

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

Ce facteur clé est essentiel pour l'appropriation des enjeux des sites Natura 2000 et la bonne mise en œuvre des actions du DOCOB. Il permet de valoriser les connaissances et de favoriser leur diffusion à travers différents modes de communication et de sensibilisation.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES

PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

CATÉGORIE : DIFFUSION DE CONNAISSANCES :

- Favoriser la diffusion de la connaissance et les échanges au sein des équipes du Parc et entre partenaires du territoire
- Remobiliser des outils existants pour intégrer des données Natura 2000
- Mutualiser les expériences avec d'autres animateurs de sites Natura 2000 (Ex : réseau Drôme-Ardèche)

CATÉGORIE : COMMUNICATION :

- Communiquer autour de Natura 2000 et des enjeux des sites : Création d'une lettre Natura 2000 ou autres documents de vulgarisation
- Communiquer autour de l'adaptation des pratiques (sportives/loisirs, activités de pleine nature...) pour la préservation des espèces (périodes de sensibilités...)
- Communiquer sur divers thèmes via différents supports (vidéos ...)

CATÉGORIE : SENSIBILISATION, INFORMATION :

- Concevoir et réaliser des animations pour divers publics : grand public, scolaires, centre de loisirs... (Ex : panneaux de valorisation des habitats et espèces sur le site ...)
- Rencontrer individuellement les acteurs et usagers du territoire, porté à connaissances
- Réaliser une enquête sur l'appropriation de la démarche Natura 2000 et des enjeux des sites
- Sensibiliser et informer(+/- former) les acteurs et usagers du territoire

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à la réalisation de ce facteur clé.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Enquête auprès des acteurs : Nombre d'acteurs ayant répondu à l'enquête Nombre d'acteurs total	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Appropriation des enjeux Natura 2000	MAUVAISE APPROPRIATION	APPROPRIATION MOYENNE, TOUS LES ENJEUX NE SONT PAS INTÉGRÉS	BONNE APPROPRIATION, LES ENJEUX DE CONSERVATION SONT COMPRIS ET PRÉSERVÉS
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FACTEUR CLÉ N°2 : RENDRE COMPATIBLE LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DE LOISIRS ET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN AVEC LA CONSERVATION DES ESPÈCES ET DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

Ce facteur permet la prise en compte des enjeux de conservation (préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire) dans les différents projets (aménagement, PLU, loisirs, manifestations sportives...) souhaitant se mettre en place sur ou à proximité des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors.

L'accompagnement des acteurs du territoire permettra une meilleure appropriation des enjeux et une meilleure protection du patrimoine naturel dans leurs actions (notamment de celles non soumises à évaluation d'incidence).

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

- Informer, répondre aux sollicitations des porteurs de projets, et mettre à disposition la connaissance nécessaire pour une prise en compte des enjeux écologiques du site dans les évaluations d'incidences
- Réaliser une veille sur les projets émergents sur le territoire
- Rendre disponibles les connaissances sur la richesse et le patrimoine des sites
- Créer des instants d'échanges entre les différents acteurs du territoire
- Sensibiliser, informer (± former) divers publics et acteurs du territoire
- Favoriser l'émergence de convention avec les professionnels (tourisme / activités de pleine nature et loisirs...) pour une meilleure prise en compte des enjeux du site dans leur diffusion d'information

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à la réalisation de ce facteur clé.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre d'évaluation d'incidence	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR	
	Nombre de charte Natura 2000 signée (engagement Activités de pleine nature)		
	Nombre de convention avec les professionnels		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution des constats des non respect des Évaluations d'incidence, des termes des conventions avec les professionnels et de la charte Natura 2000	↗	(= à 2023) ou ↘
ÉVALUATION		MAUVAIS	BON



FACTEUR CLÉ N°3 : ENCOURAGER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DES SITES VIA LA CHARTE NATURA 2000

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

L'animation de la charte permet l'adhésion des acteurs du territoire à la démarche Natura 2000. Cela favorise la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site par l'engagement des acteurs à des pratiques respectueuses du patrimoine naturel.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES

PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE DU FACTEUR CLÉ

- Animer l'adhésion à la charte Natura 2000
- Recenser des adhérents potentiels à la charte et la promouvoir afin d'y développer leur adhésion
- Répondre aux sollicitations des acteurs du territoire souhaitant signer la charte
- Accompagner administrativement pour la signature de la charte
- Coordonner les acteurs et partenaires impliqués dans les engagements de la charte
- Faire des visites de terrain

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB
Charte Natura 2000

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre d'adhésion à la charte Natura 2000	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
	Surface engagée dans la charte Natura 2000 (ha) (en 2022 : 3000 ha sur les parcelles forestières de l'ONF)			
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la surface engagée dans la charte Natura 2000 (<i>tendances</i>)	↘	=	↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FACTEUR CLÉ N°4 : RÉFLÉCHIR À L'AJUSTEMENT DES DÉLIMITATIONS DES SITES NATURA 2000

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

Une réflexion autour de l'ajustement des périmètres des sites Natura 2000 (ZSC : FR8201744 - « Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental » & ZPS : FR8210017 - « Hauts plateaux du Vercors ») est nécessaire afin de pouvoir prendre en compte pleinement des enjeux écologiques de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. *En effet, par exemple, la délimitation de la ZPS ne prend actuellement pas en compte l'enjeu de corridor écologique entre le massif du Vercors et les Alpes internes, primordial pour de nombreuses espèces d'oiseaux (mais aussi pour toutes les autres espèces tant faunistiques que floristiques).*

OPÉRATEURS / PARTENAIRES

PNRV (structure animatrice) / DDT & Région

MISE EN ŒUVRE

- Analyser et identifier des enjeux écologiques à proximité avec les sites Natura 2000 actuel / Repérage SIG
- Analyser et identifier des parcelles à intégrer
- Créer des temps de concertation avec les membres du COPIL et les acteurs du territoire :
 - Lancer des réflexions sur l'extension de la ZPS (même délimitation que la ZSC, intégration du corridor entre le massif du Vercors et les Alpes internes...) Lien avec la fiche action N°6 "Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire"
 - Lancer des réflexions autour de l'intégration plus large des secteurs côté Trièves / Saint-Andéol (corridor altitudinal)
- Mettre en place des instants de concertation avec les propriétaires
- Proposer une rectification du périmètre et une cartographie précise des ajustements et modifications

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Surface totale des sites Natura 2000	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation	-		
INDICATEURS DE RÉSULTAT	Surface d'intérêt ajoutée	RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
	$\frac{\text{Surface d'intérêt à ajouter}}{\text{(Surface d'intérêt : pour les habitats et/ou les espèces d'intérêts communautaires)}}$			
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FACTEUR CLÉ N°5 : ANIMER, METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER LE DOCOB

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

La mise en œuvre du DOCOB est réalisée par un(e) chargé(e) de mission Natura 2000, afin de pouvoir suivre, animer les actions prévues, de mettre en place l'archivage et la mise à jour de l'ensemble des données du site, d'animer les comités de pilotage, la communication et l'information auprès des acteurs locaux.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

CATÉGORIE : MISE EN ŒUVRE ET ANIMATION DU DOCOB :

→ **Suivi des actions du DOCOB et bilans annuels**

- Créer une base de données, archivage, transmission des données sur les plateformes (Biodiv'Aura) et aux partenaires et acteurs concernés

- Renseigner les indicateurs de suivis et d'évaluation des actions du DOCOB pour les bilans annuels

→ **Mise en œuvre de la contractualisation** (contrats Natura 2000 : forestiers, « nini », MAE, Charte Natura 2000) :

- Recenser et contacter les signataires potentiels

- Réaliser une assistance technique et administrative des signataires

- Faire des visites de terrain

- Suivre, mettre à jour les contractualisations

→ **Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques**

→ **Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance des sites :**

- Définir les besoins financiers annuels nécessaires à la mise en œuvre du DOCOB

- Préparer et animer les Comités de Pilotage (COPIL)

- Rédiger les cahiers des charges

- Réaliser les dossiers de subvention

- Préparer les délibérations du bureau du parc

- Répondre aux appels à projets

- Accompagner administrativement pour le montage des dossiers, demandes de paiement...

→ **Mise à jour juridique, économique et technique du DOCOB**

- Adapter les cahiers des charges des mesures de gestion applicables aux contrats Natura 2000

- Mettre à jour la cartographie des habitats et les enjeux fonction des nouveaux inventaires (Fiches action n°1)

- Réactualiser périodiquement le Formulaire Standard de Données (FSD)

- Veiller à l'équilibre de la représentation des acteurs au sein du COPIL, réactualiser des membres du COPIL (si nécessaire)

CATÉGORIE : BILAN & ÉVALUATION DU DOCOB (TOUS LES ANS)

- Évaluer l'état de conservation des HIC/EIC et ajuster les enjeux de conservation des sites Natura 2000

- Analyser et identifier les facteurs d'influence pouvant impacter l'état de conservation des HIC/EIC

- Évaluer la mise en œuvre des opérations (indicateurs de suivi et de résultats)

- Intégrer et évaluer (lorsque cela est possible) les facteurs d'influence (pressions/menaces) : état et évolution

- Identifier les difficultés rencontrées : freins à la mise en œuvre des opérations du DOCOB

- Évaluer le ressenti des partenaires et acteurs du territoire (quelle vision ont-ils de Natura 2000 ? Quelles améliorations souhaitent-ils ?...)

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à la réalisation de ce facteur clé.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre à assurer durant la validité du DOCOB

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Réalisation du bilan annuel (%)	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		0-33 %	34-66 %	67-100 %
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Nombre de bilans annuels réalisés	RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
	$\frac{\text{Nombre de bilans annuels réalisés}}{\text{Nombre de bilans annuels à réaliser (durant la validité du DOCOB)}}$			
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FACTEUR CLÉ N°6 : RÉALISER LA RÉVISION DU DOCOB

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

La révision d'un DOCUMENT d'OBJECTIF est à mettre en place lorsque ce dernier n'est plus en adéquation avec les enjeux du territoire et/ou que ses opérations deviennent obsolètes.

Elle est généralement réalisée à n +6 voire plus en fonction du contexte.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES

PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

CATÉGORIE : FAIRE UN BILAN GLOBAL DU DOCOB (si possible par un prestataire externe)

- Faire un bilan de la mise en œuvre globale des opérations (% de réalisation et résultat des actions)
- Identifier les freins à la mise en place des opérations et les facteurs d'influence
- Évaluer le ressenti des partenaires, acteurs du territoire et des habitants : quelle vision ont-ils de Natura 2000 ? Quelles améliorations souhaitent-ils ?...

CATÉGORIE : RÉDIGER LE NOUVEAU DOCOB

→ **Informations générales**

- Mettre à jour les informations générales des sites Natura 2000 (outils d'aménagements du territoire, outils de préservation de l'environnement, agrandissement des sites Natura 2000...)

→ **Diagnostic socio-économique**

- Analyser et identifier les (nouvelles) pratiques et rédiger le diagnostic socio-économique
- Déterminer les facteurs d'influence liés à ces pratiques pouvant impacter les EIC/HIC des sites Natura 2000

→ **Diagnostic écologique**

- Réviser la cartographie des habitats, analyser et identifier les habitats d'intérêt communautaire (cf. Fiche action n°1)
- Récolter l'ensemble des données naturalistes disponibles afin d'analyser et identifier les espèces d'intérêt communautaire

- Réaliser des inventaires ciblés sur les EIC connues, mais dont les connaissances manquent et/ou sont anciennes, et sur les EIC potentielles (Fiches action n°1 et 2)

- Ajuster les enjeux de conservation des sites Natura 2000

- Déterminer les facteurs d'influence environnementaux pouvant impacter les EIC/HIC des sites Natura 2000

- Évaluer l'état de conservation des HIC/EIC

→ **Enjeux, priorisation et objectifs**

- Déterminer et hiérarchiser les enjeux de conservation des HIC/EIC des sites Natura 2000

- Déterminer les objectifs de développement durable

- Déterminer les opérations

- Rédiger une arborescence cohérente : Enjeux / Objectifs de développement durable / Opérations

- Déterminer les indicateurs de suivis et de résultats permettant de suivre la mise en œuvre du DOCOB et de ses actions

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de la révision du DOCOB

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir et prévoir en fonction des évolutions de contextes et d'enjeux (généralement n + 6 soit 2027)

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE RÉSULTAT	Révision du DOCOB	PAS FAIT	FAIT
ÉVALUATION		MAUVAIS	BON